

Chers Amis,

La crise sanitaire est là et limite nos initiatives mais **elle a aussi conduit AESIO-ADREA Mutuelle à reporter le calendrier pour la vente du GHM. Nous devons donc nous préparer à reprendre très activement notre combat à la fin de la période de confinement.**

Pour rappel, vous avez participé depuis début janvier aux réunions publiques, aux manifestations, signé la pétition contre la vente au secteur privé de la Clinique Mutualiste (le GHM) et vous avez encouragé le projet de la Société Coopérative (SCIC) en vue de reprendre la Clinique Mutualiste.

Fin février, nous avons appris qu' ADREA-Mutuelle (AESIO-ADREA MUTUELLE depuis le 1^{er} janvier) a choisi 3 candidats-repreneurs. Et notre projet de Société coopérative est écarté. C'était évidemment « un coup de massue » pour nous tous. Mais ADREA-Mutuelle reste logique dans ses objectifs lorsque nous analysons les candidatures retenues.

MAIS LA CRISE SANITAIRE doit aussi servir de leçon

Dans son allocution, le jeudi 12 mars, Emmanuel MACRON a eu des paroles fortes : *« Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché ».*

Cette allocution renforce notre détermination : **le GHM doit rester un acteur du service public de la santé.**

LES 3 CANDIDATURES RETENUES :

Les 3 repreneurs seraient à ce stade (aucune annonce officielle car la procédure est toujours aussi opaque) :

■ **VIVALTO SANTE** -> Difficile de faire plus requin côté privé lucratif. Vivalto Santé, dont le siège est en Bretagne, rachète des établissements de santé à tour de bras. C'est un groupe privé lucratif, créé en 2009 qui réunit plus de 30 cliniques privées et représente 600 M€ de CA. Il est désormais le n°3 de l'HOSPITALISATION PRIVÉE EN FRANCE. Ses objectifs sont purement mercantiles. Sa branche santé est détenue par des INVESTISSEURS FINANCIERS internationaux comme CDC International Capital ou Mubadala Development (2ème investisseur privé des Émirats Arabes Unis!), des banques ou assurances, ainsi que des praticiens du groupe. Vivalto a créé Vivaliance, une association loi 1901 qui leur sert de branche "non-lucrative" pour récupérer le marché des ESPIC, le statut actuel du GHM. Le partenariat public/privé annoncé est une pirouette de communication d'ADREA. Le CHU travaillera avec le repreneur quel qu'il soit, sûrement dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire.

■ **DOCTE GESTIO** -> Un peu de vernis Economie Sociale et Solidaire et hop le tour est joué ! Découvrez sur le net ses procès, ses plans de licenciement, son « BERNARD TAPIE »... Docte Gestio est un groupe privé, créé en 2000 dans le secteur de l'immobilier et de la gestion locative. Il rachète des structures en difficulté à la barre des tribunaux, grâce à la promesse de conserver l'ensemble des emplois, puis supprime massivement du personnel ou obtient rapidement par ses pratiques le départ d'un nombre significatif de salariés. Cela semble même souvent se faire au mépris de la loi, générant un nombre incroyable d'affaires judiciaires et de condamnations, et même un retrait d'agrément. Docte Gestio utilise quand cela semble pertinent un faux-nez associatif, l'Amapa, transformée en une simple marque commerciale.

Dans ces 2 cas, nos cotisations sociales, notre Sécurité Sociale et nos Mutuelles servent à enrichir des actionnaires y compris des Fonds internationaux !

■ **AGDUC** -> Une association, dont le siège est à Meylan, qui compte une vingtaine de centres de dialyse dans la région. Cette association est rencontrée afin de réfléchir à une coopération éventuelle. Là aussi, la crise sanitaire a interrompu les rencontres.

POURQUOI NOTRE PROJET DE COOPÉRATIVE DÉRANGE ? POURQUOI L'ÉCARTER... ET VITE !?

■ **LE MONDE DES MUTUELLES NE VEUT PAS VOIR SE DÉVELOPPER DES COOPÉRATIVES DE SANTÉ.** Cette nouvelle voie pour notre santé pourrait faire ses preuves en termes de pérennité économique et de qualité de soins...

■ **ADREA ne souhaite pas nous donner ACCÈS AUX DONNÉES DE GESTION** du dossier de vente du GHM.

■ Notre COOPÉRATION actuelle entre salariés / usagers et collectivités est très forte. C'est un obstacle à leurs obscurs desseins. Ils veulent la casser et vite. Pourtant, entre la médecine privée à but lucratif et le CHU en crise, notre projet coopératif représente l'avenir d'un service public de proximité, de qualité, géré démocratiquement, avec et pour les usagers. C'est ce projet que nous voulons et c'est cela qui dérange AESIO-ADREA Mutuelle.

LE JEU EST PIPÉ

Brothier, le président d'ADREA, a affirmé, depuis plus d'une année, vouloir vendre au privé lucratif. Tout concourt à penser que VIVALTO a été choisi avant même la procédure de vente. Il faut qu'il y ait un vainqueur...connu d'avance, c'est plus sûr !

NOTRE HÔPITAL, NOTRE SANTÉ NE SONT PAS DES MARCHANDISES !

Cette vente au secteur lucratif par ADREA, dans des conditions inavouables pour une mutuelle, nous interroge sur le devenir de l'accès aux soins sur Grenoble. Aujourd'hui, le GROUPEMENT HOSPITALIER MUTUALISTE (GHM) a un statut d'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF (ESPIC) à but non lucratif, doté de missions de service public. Cela assure un accès universel aux soins et sans dépassement d'honoraires. Le GHM est le deuxième acteur du territoire, juste après le CHU de Grenoble, dans un secteur sanitaire déjà en extrême tension. Rappelons les conséquences d'un passage au privé lucratif pour les usager-e-s :

- Les **DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES** seront à la charge du patient,
- **MISE EN DANGER** des services non rentables comme la MATERNITÉ, les URGENCES, la CANCÉROLOGIE...
- **RÉDUCTION DES EFFECTIFS SOIGNANTS** entraînant une baisse de la qualité de la prise en charge.

Nous, usagères et usagers, salariées et salariés, corps médical, syndicats..., nous nous battons pour le maintien au GHM d'une offre de soins de qualité et de son accès universel.

Nos revendications sont toujours :

- **MAINTIEN DU STATUT D'ESPIC**
- **REMBOURSEMENT DES DETTES DU GHM liées au bâtiment avec les bénéfices de la SCIMI** qui possède les murs. Halte à tout montage permettant le détournement lucratif du budget de la Clinique !
- **Inclusion des USAGÈRES et USAGERS, SALARIÉES et SALARIÉS dans les DÉCISIONS.**

NOS LEVIERS POUR GAGNER

Nous utiliserons tous les outils juridiques pour contrecarrer les plans d' AESIO ADREA-Mutuelle.

■ **DÉPOSER un RECOURS JURIDIQUE** et faire **CASSER LA VENTE** pour NON RESPECT DES STATUTS du GHM et du CODE DE LA MUTUALITE ce qui rend nulles les décisions prises.

■ **ATTAQUER ADREA ET LA SCIMI dans le cadre d'un RECOURS COLLECTIF** (Class Action) pour mise en danger de la santé publique et abus de biens sociaux. Cette attaque est aussi un avertissement pour les futurs repreneurs.

■ **ADREA EST INDÉSIRABLE SUR NOTRE TERRITOIRE.** Ils peuvent dès maintenant quitter la gouvernance du GHM. Nous commençons une campagne pour que tous les habitants et entreprises du bassin grenoblois, adhérents à cette mutuelle, dénoncent leurs contrats. Une attaque directe au porte-monnaie aura un impact sur ces marchands de santé.

NOUS VOUS APPELONS à soutenir cette lutte citoyenne.

- **pour engager des recours juridiques**, nous avons besoin que des **sociétaires d'ADREA** pour leur complémentaire-santé se fassent connaître et **soient prêts à participer au(x) recours juridiques**. En effet, les sociétaires d'ADREA ont une légitimité pour mettre en cause les décisions prises en leur nom par la direction d'ADREA.
- **les actions juridiques auront un coût financier** car ils ne sont possibles qu'avec l'assistance d'avocat(s) ou avocate(s). Nous vous sollicitons pour **soutenir financièrement ces actions juridiques..**
- **pour faire connaître votre opposition à la vente de la Clinique Mutualiste**, si vous êtes sociétaires d' ADREA Mutuelle, vous pouvez dès maintenant étudier votre rupture avec cette « mutuelle » et porter votre choix sur une vraie mutuelle.

Merci pour votre réponse et votre soutien financier par courrier postal ou électronique :

- Chèque à l'ordre de **« Union de Quartier BERRIAT - Action contre la vente du GHM »**
- Virement sur le compte de l'Union de Quartier en spécifiant : **Action contre la vente du GHM**
- Courrier postal à retourner à l'adresse de l' :

Union de Quartier Berriat-St-Bruno-Europole , Salle des Tickets, 14 place Saint Bruno, 38000 GRENOBLE

- Courrier électronique :

Union de quartier BERRIAT <uniondequartierberriat@gmail.com>

Pour toute information : <http://altervie.fr/mutualiste/>.

VOTRE SOUTIEN

à retourner par courrier postal ou courrier électronique. Merci !

Nom, prénom.....

Adresse.....

Mail.....

Téléphone.....

☐ Je suis sociétaire d'ADREA-MUTUELLE et je suis intéressé.e pour **participer à un recours juridique contre la vente de la Clinique Mutualiste**

OUI NON (Entourer votre réponse)

☐ Je soutiens la lutte juridique et **je verse un soutien financier** de.....euros
par chèque à l'ordre de l'**Union de Quartier Berriat- Action contre la vente du GHM**
par virement bancaire sur le compte de l'Union de Quartier (voir ci-dessous)

☐ Je suis sociétaire d'ADREA-MUTUELLE et je fais **les démarches statutaires pour changer de mutuelle pour ma complémentaire-santé.**

A.....le.....

Signature

Courrier postal

Union de Quartier Berriat-St-Bruno-Europole ,
Salle des Tickets, 14 place Saint Bruno, 38000 GRENOBLE

Courrier électronique à : Union de quartier BERRIAT <uniondequartierberriat@gmail.com>

VIREMENT BANCAIRE

en précisant : « Action contre la vente du GHM »



CAISSE D'EPARGNE
RHONE ALPES

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Identification du compte pour une utilisation nationale

13825	00200	08002990858	10
délab'	c/guichet	alceapots	serie

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1382	5002	0008	0029	9085	810
------	------	------	------	------	------	-----

Intitulé du compte

BERRIAT
118 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE

UNION DE Q. BERRIATST BRUNO EURO
UNION DE Q. BERRIATST BRUNO EU
14 PLACE SAINT BRUNO
38000 GRENOBLE

Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Cadre réservé au destinataire du relevé

--

CERA	(00200)
domiciliation	

Bank Identification Code (BIC)

CEPAFRPP382
